



PREFET DU MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service eau, nature et biodiversité  
Unité coordination administrative

## INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### MODIFICATION DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RD d'Antériorité – article L 513-1 du code de l'environnement – rubrique 1435.2

le préfet du Morbihan  
chevalier de la légion d'honneur  
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le titre 1<sup>er</sup> du livre V de la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le titre 1<sup>er</sup> du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et notamment l'article R 511-9 ;

Vu le décret n° 2015-1200 du 03/03/2014 modifiant la nomenclature des installations classées et notamment la rubrique 1435 ;

Vu la déclaration souscrite le 25/08/2015 par la société CSF afin de bénéficier des droits acquis au titre de la rubrique 1435 dans le cadre de l'exploitation d'une station service située à l'adresse suivante : Carrefour Market - Centre Commercial Kerfontaine 56400 PLUNERET.

<b>1435-2</b>	Stations-service : installations ouvertes ou non au public où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans des réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs, le volume annuel de carburant distribué étant supérieur à 100 m <sup>3</sup> d'essence ou 500 m <sup>3</sup> au total, mais inférieur à 20 000 m <sup>3</sup>	5 696,44 m <sup>3</sup> /an (dont 1 366 m <sup>3</sup> d'essence)	<b>DC</b>
---------------	---	---	-----------

### DONNE ACTE

à la société CSF de sa déclaration du 25/08/2015.

Vannes, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Pour le préfet et par délégation  
Pour le DDTM et par délégation  
Pour la chef d'unité

Marie-France Cambaux

**CSF**  
**Service Technique Carrefour Market**  
**ZI Sud Est - 34 rue de Bray - BP 61829**  
**35518 CESSON SEVIGNE**

Copie à :

- M. le sous-préfet de Lorient
- M. le maire de Pluneret
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne - UD 56